ENCOMBRANTS



les éléments de mobilier usagés, sommiers, matelas et vieilles ferailles.

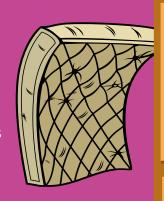
DON / RÉEMPLOI

Avant de jeter votre objet, pensez au don, la réparation, la revente ou le dépot auprès des magasins distributeurs

COLLECTE À DOMICILE

Reportez-vous à l'organisation en place dans votre commune. Pour plus d'informations, flashez ce QRcode:

APPORT EN DÉCHETERIE







JE NE METS PAS









Déchets de travaux

Les déchets toxiques et de travaux sont à apporter en déchèterie !





TOUS MOBILISÉS POUR LE RESPECT DU TRI ET DE L'ENVIRONNEMENT!

Pour tout autre renseignement : ou par email: environnement@pemb.fr



